

Metz, le 28 janvier 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Vincent Hennel
Tél : 03 87 28 30 87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

La responsable de l'Unité Police de l'Eau
à

Monsieur le Maire
Mairie de Puttelange-aux-Lacs
rue Wilson
57510 Puttelange-aux-Lacs

OBJET : Dossier de déclaration concernant la construction d'une zone de stationnement à Puttelange-aux-Lacs (57510).
Courrier de demande d'affichage en mairie.
RÉF. : VH/SGMS
P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Travaux de construction d'une zone de stationnement sise rue de l'abattoir à Puttelange-aux-Lacs (57510).

Ce dossier a été déposé par : SCI Aretha.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information:

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2022-00030, en date du 28 janvier 2022,
- une copie du courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération, en date du 28 janvier 2022.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité. Le dossier de déclaration devra être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de la publication.

.../...

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

La responsable de l'unité de la police de l'eau

pi l'adjointe



A. DELLINGER
Céline Dellinger